

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT
DE LA PROPRIETE DE MONTE-CRISTO

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
25 juin 2020

PUBLIE LE : 03 JUIL. 2020

Délibération n°250620-2 : Composition du bureau et election de ses membres

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq juin à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la propriété de MONTE CRISTO, dûment convoqué par le Président sortant le dix-neuf juin, s'est réuni à l'Hôtel de Ville du Pecq, sous la présidence de Madame TEMPEZ, doyenne de l'assemblée, puis de Monsieur **Jean-Noël AMADEI**, Président du Syndicat Intercommuna, nouvellement élu et immédiatement installé.

SEANCE DU 25 JUIN 2020

Présents

LE PECQ

Jean-Noël AMADEI, DELEGUE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Jean-François PERRAULT, DELEGUE SUPPLEANT
Clarisse ZANN, DELEGUEE TITULAIRE
Emmanuelle RAMPAZZO, DELEGUEE TITULAIRE
Betty MILLET-MARCEIROU, DELEGUEE SUPPLEANTE

LE PORT MARLY

Mireille TEMPEZ, 1ERE MAIRE ADJOINTE

Absents excusés

LE PECQ

Nicole WANG, DELEGUEE TITULAIRE

LE PORT MARLY

Cédric PEMBA MARINE, MAIRE

Communes non représentées : NEANT

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du pôle des assemblées délibérantes
Madame Frédérique LURROL, Directrice du Château MONTE CRISTO
Madame Catherine SCAGNI, Directrice des équipements extérieurs mutualisés

Nombre de communes	:	3
QUORUM	:	4
<u>Délégués présents</u>	:	6
<u>Pouvoirs</u>	:	2
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	6

SI MONTE CRISTO / CS – 250620-2

OBJET : COMPOSITION DU BUREAU ET ELECTION DE SES MEMBRES : VICE-PRESIDENTS, SECRETAIRE ET ASSESSEURS

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code général des Collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-10;

VU les statuts du Syndicat Intercommunal et notamment l'article 6 qui prévoit que le Bureau Syndical est composé, outre du Président, de :

- deux Vice-présidents ;
- un secrétaire ;
- deux assesseurs.

Après l'élection du Président, il convient donc d'élire les autres membres du bureau à la majorité absolue et au scrutin secret.

LE COMITE,

Après avoir procédé réglementairement aux opérations de vote, constate les résultats suivants :

Election du 1^{er} Vice-président:

Candidature déclarée : Madame Mireille TEMPEZ

1^{er} tour :	Nombre de votants	: 6
	Nombre de blancs et nuls	: 0
	Suffrages exprimés	: 6
	A obtenu	: 6 voix

Madame Mireille TEMPEZ, ayant obtenu **l'unanimité** des suffrages au 1er tour de scrutin, est élue première Vice-présidente du Syndicat Intercommunal pour l'aménagement de la propriété de Monte Cristo.

Election du 2^{ème} Vice-président :

Candidature déclarée : Madame Clarisse ZANN

1^{er} tour :	Nombre de votants	: 6
	Nombre de blancs et nuls	: 0
	Suffrages exprimés	: 6
	A obtenu	: 6 voix

Madame Clarisse ZANN, ayant obtenu **l'unanimité** des suffrages au 1er tour de scrutin, est élue deuxième Vice-présidente du Syndicat Intercommunal pour l'aménagement de la propriété de Monte Cristo.

Election du Secrétaire :

Candidature déclarée : Madame Nicole WANG

1^{er} tour :

Nombre de votants	: 6
Nombre de blancs et nuls	: 0
Suffrages exprimés	: 6
A obtenu	: 6 voix

Madame Nicole WANG, ayant obtenu **l'unanimité** des suffrages, au 1^{er} tour de scrutin, est élue secrétaire au bureau du Syndicat Intercommunal pour l'aménagement de la propriété de Monte Cristo.

Election des Assesseurs :

Candidatures déclarées : Madame Emmanuelle RAMPAZZO et Madame Marie-Claude CARLIER

1^{er} tour :

Nombre de votants	: 6
Nombre de blancs et nuls	: 0
Suffrages exprimés	: 6
<u>Ont obtenu</u>	:
Madame Emmanuelle RAMPAZZO	: 6 voix
Madame Marie-Claude CARLIER	: 6 voix

Madame Emmanuelle RAMPAZZO et Madame Marie-Claude CARLIER sont chacune élues, **à l'unanimité** et au 1^{er} tour de scrutin, assesseurs au bureau du Syndicat Intercommunal pour l'aménagement de la propriété de Monte Cristo.

Fait à Marly-le-Roi, le **03 JUIL. 2020**

Transmis en préfecture et affiché le **03 JUIL. 2020**

Pour Extrait Conforme



Jean-Noël AMADEI
Président du Syndicat Intercommunal